PRIX LITTERAIRE LIVRE INSULAIRE **OUESSANT 2026**

LITTÉRATURE INSULAIRE

La littérature insulaire telle défendue par l'association CALI de Ouessant.

consiste à porter un regard à la fois sur les auteurs et autrices contemporains qui sont nés ou vivent dans une île, mais également sur les livres qui sont inspirés par l'insularité. Cette insularité nous la posons comme une réalité géographique ou imaginaire.

C'est une littérature riche, variée, actuelle par ses protagonistes d'aujourd'hui qu'ils soient auteurs, autrices ou éditeurs. C'est aussi un patrimoine vivant tout à fait essentiel au monde des îles d'un point de vue scientifique ou culturel, que nous essayons de partager et transmettre par des livres, des films, des conférences...

Une vision du monde marqué par l'insularité.

DEFINITION D'UNE ÎLE :

Terre entourée d'eau salée (habitée ou non)

ORIGINE DU PRIX

Depuis 1999, l'association Culture arts et lettres des îles (Ouessant) organise indépendament du festival annuel de littérature, un prix littéraire annuel pour récompenser les auteurs nés ou vivants dans une île et/ou dont l'ouvrage récent est inspiré par l'insularité. Le prix comportera en 2026 trois catégories éditoriales : jeunesse, littérature et sciences.

Le prix apporte une récompense à des auteurs vivants.

LES OBJECTIFS LITTERAIRES DU PRIX

L'objectif littéraire du prix 2026 est de récompenser des auteurs vivants ayant publié un livre récent dans le monde de la littérature inspirée de la figure de l'île.

Le prix du livre insulaire examine dans son palmarès soit des ouvrages insulaires écrits par des écrivains nés ou vivants dans une île (c'est à dire nés mais n'y habitant plus, parfois en exil mais toujours imprégné de leur insularité.); soit des ouvrages inspirés de l'insularité, réelle ou imaginaire.

UN JURY SELECTIONNE LES **CANDIDATURES**

L'ouvrage sera accessible en langue française, et/ou en langue régionale et français. Les ouvrages insulaires traduits en français apportant une réelle nouveauté éditoriale pourront être sélectionnés et faire l'objet d'une récompense à l'auteur et/ou au traducteur.

Les dates de publication sont comprises entre le 1 février 2025 et 1 février 2026.

Un jury est composé par catégorie éditoriale. Les livres sont choisis par les membres du jury de l'année en cours. Une première sélection pourra être rendue publique. Il n'est pas fait acte de candidature par les auteurs ou éditeurs.

Les membres des jurys, les dirigeants de l'association, et les auteurs venus en résidence au sémaphore du Creac'h avec CALI ne peuvent pas participer au concours dans les 5 ans qui suivent leur séjour. Les réunions du jury se déroulent en présentiel ou en distanciel. Les décisions sont souveraines et annoncées directement aux auteurs ou éditeurs lauréats.

La remise des prix en public aura lieu pendant le Festival annuel de littérature insulaire. Une communication est faite à cette occasion, et l'organisation adresse le palmarès aux médias.

Des dotations sont remises aux auteurs dont le montant est financé par les partenaires de l'association.

ORGANISATION

Festival de littérature insulaire 28#: du 24 au 28 avril 2026 à l'île d'Ouessant. Association CULTURE, ARTS ET LETTRES DES ILES (C.A.L.I) Village de Toulalan 29242 OUESSANT

Tel.: 06 81 85 41 71 contact@livre-insulaire.fr

www.livre-insulaire.fr

